



Parc du château de la Roche-Bagnoles

Etude paysagère

DIREN Basse-Normandie
Commune de Bagnoles de l'Orne
juillet 2001

Photo : M.E. Brokensha

Juliette Dessert, architecte et paysagiste. Le Chêrez, 27410 Grandchain Tel: 02 32 45 80 25 Fax: 02 32 43 26 42
N° SIRET: 382 277 754 000 26- Code APE:742A - N° à l'Ordre des Architectes: 37 121 juliettedessert @ aol.com

ENV
796

SOMMAIRE

Cadre de l'étude

Contexte

1. Analyse historique du parc:

1.1 Recherches de l'origine de la création du parc paysager et influence sur la conception d'origine du parc.

- Les communes de Tessé la Madeleine et Bagnoles de l'Orne
- Le parc du Château de la Roche-Bagnoles
- Témoignages par les cartes postales du début du 20ème siècle.

1.2 Observations à partir des plans mis à disposition:

- Cadaastre de 1832
- Cadaastre actuel
- Comparaison des photographies aériennes 1949 et 1988

1.3 Evolution du parc en deux temps, du parc privé au parc public:

- Hypothèse de restitution à sa création en 1860.
- Installation du parc public de l'Hôtel de Ville en 1970.

2. Analyse de l'état actuel

2.1 Environnement extérieur et abords du parc, son intégration dans le tissu urbain.

- Plan sur environnement extérieur
- Inventaire des accès et parcours dans le parc.
- Composition des ambiances.

2.2 Etat des lieux

2.2.1 Le parc "second empire": l'arboretum

2.2.2 Le parc "pittoresque"

2.2.3 Le parc "pittoresque" après tempête

2.3 Composition du parc

3. Propositions d'aménagements

3.1 Proposition de recomposition du parc

3.2 Le parc "pittoresque": aménagement des scènes paysagères

4.Travaux

- Phasage des travaux urgents et d'aménagement pour la mise en valeur du site
- Estimation



DATE: 25/06/2002

CADRE DE L'ETUDE

COMMANDITAIRE:

DIREN Basse Normandie
Service Nature, Paysage, Cadre de vie
Madame Pierrette Monterisi

PROPRIETAIRE:

Mairie de Bagnoles de l'Orne

Objet: Etude paysagère du site classé de Tessé la Madeleine, Orne,
suite à la tempête de décembre 1999

Cette étude, financée par la DIREN et réalisée avec la Mairie de Bagnoles de l'Orne, va permettre:

- d'évaluer la richesse de l'histoire du lieu en accord avec la valeur de son site.
- d'analyser l'état des lieux actuels.
- de proposer des solutions de gestion du parc afin que le public puisse découvrir le site du Roc au Chien, le château et le parc de Tessé la Madeleine.



Extrait de 'Histoire de Tessé la Madeleine, à la découverte du Bocage'
L.Souvray et A Monnet



CONTEXTE

Le regroupement des communes de Bagnoles de l'Orne et de Tessé la Madeleine doit être perçu dans un esprit de lieu de station thermale unique. Le parc du château de Tessé la Madeleine est couvert par différentes protections (au titre de l'article L 341.1 du code de l'environnement):

- Pour sa partie Nord, un site inscrit du 30 août 1935,
- Pour le secteur Sud, un site inscrit du 20 avril 1940,
- Les abords immédiats du château sont classés au titre des sites le 5 mai 1944,
- Le site du "Roc au Chien" est classé au titre des sites le 17 juillet 1908.

Ces sites très diversifiés, mais rassemblés aux abords du Château, constituent un véritable écrin de verdure dans la cité thermale.

Ils participent à la qualité des espaces proposés aux curistes au même titre que le parc de l'établissement thermal et le lac de Bagnoles.

Dans ce cadre, il semble important de privilégier l'aspect d'un parc de villégiature thermale de qualité.

Les dégâts occasionnés par la tempête de 1999, ont beaucoup endommagés la partie Nord du parc.

Les aménagements du bassin sont en cours dans le parc du château. Ils seront pris en compte lors de l'analyse et des propositions.

1. Analyse historique du domaine

1.1 Recherches de l'origine de la création du parc paysager et influence sur la conception d'origine:

-Les communes de Tessé la Madeleine et de Bagnoles de l'Orne

A la création des départements en 1790, la commune de Tessé la Madeleine (encore dépendante de deux départements de l'Orne et de La Mayenne) a été rattachée au canton de la Ferté-Macé alors que ses limites n'étaient pas encore définies.

C'est en 1831 que la commune de Tessé la Madeleine sera définitivement rattachée au canton de Domfront.

Après avoir subi quelques réductions de superficie pour la création de communes limitrophes, c'est en 1913 qu'une partie de la commune sera extraite pour créer Bagnoles de l'Orne.

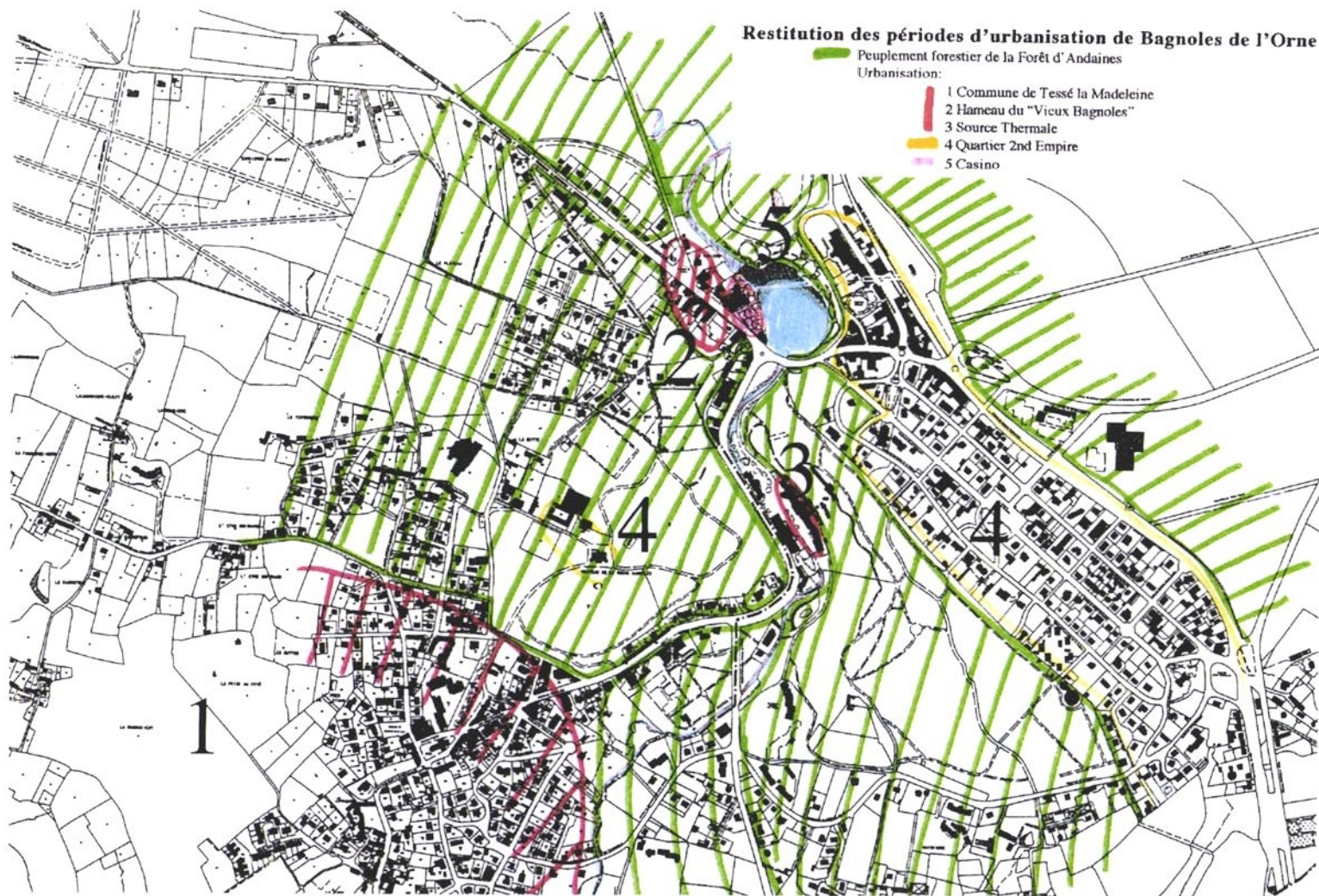
C'est Albert Christophle, alors propriétaire du 'Gué aux biches' à Tessé la Madeleine en 1868, qui promut l'expansion du thermalisme.

Bagnoles de l'Orne n'était alors qu'un lieu-dit, accolé à la forêt domaniale des Andaines, sur la Ferté-Macé.

Albert Christophle acquit en 1885, une partie de forêt d'Andaines sur la Ferté-Macé, après quelques démêlés avec Mr Goupil du Château de Tessé.

De cette acquisition naquit un nouveau quartier de Bagnoles avec des boulevards bordés de villas et de pensions de famille.

Il est bon de rappeler qu'alors, l'Hôtel des Thermes, le lac et l'emplacement du casino dépendaient de Tessé la Madeleine.



-Le parc du Château de la Roche-Bagnoles

Le parc actuel n'apparaît pas sur le plan de cadastre de 1832.

L'emplacement de la propriété correspond à la parcelle A du plan de cadastre de 1832.

En 1832, Me Radigue achète aux "Eaux et Forêts" 62 HA 5a en forêt d'Andaines.

La propriété aurait été achetée par M. Goupil (en 1833) comme terrain à bâtir et en 1855, sa nièce Anne-Marie fit bâtir par l'architecte David, un château dans le style renaissance avec écuries, orangerie et bassin avec jet d'eau et un parc botanique.

Il faut noter que la propriété englobait encore à l'époque le site du Lac de Bagnoles.

Aucun plan de projet de parc n'est identifié.

Pendant cette période Anne-Marie agrandit le domaine et se trouve en procès pour diffamation avec Feval, écrivain dont un roman "la rue de Jérusalem" évoquerait les démêlés de son père et mari avec la justice.

Pendant la guerre de 1870, le château est transformé en hôpital. Puis Louis, le fils, gère la propriété avec un élevage bovin dont il tire beaucoup de succès. Lui aussi est en perpétuels soucis avec Albert Christophle envieux des terrains qu'il protège de la pression foncière résultant de l'expansion du thermalisme.

A la mort du fils Goupil en 1895, la propriété échue à une parenté par alliance et fût vendue en 1922.

(le lac de Bagnoles faisait alors partie de la propriété).

Le cahier des charges du projet de mise en vente en 1921 du château de la Roche-Goupil, fait une description sommaire du parc laissant imaginer quelques éléments du parc, dont voici un extrait:

1°Château style renaissance (..)

2°Communs comprenant:

Serres, orangeries, garages et remises avec chambres au dessus.

Ecuries, sellerie, granges, étables, poulailler, toit à porcs, chenil.

Fours et fournil.

Menuiserie avec cave en dessous et grenier au dessus, remise et greniers, bûcher.

Grand lavoir et bouillierie.

3°Jardin potager.

4°Pelouse avec jet d'eau.

5°Verger et parc

Le tout sur une surface de 18 HA

Il est indiqué en servitude que la source des Tertereau alimente, entre autre, la fontaine du château.

Cette source n'alimente plus les bassins suite aux projets d'aménagement de la 'Prise Tarot'.

Madame Duval acquit le château en 1922. Aucun aménagement particulier n'est connu à cette période. Le château reçut les jeunes filles d'Argentan pendant la 2ème guerre et souffrit beaucoup de manque d'entretien. A la mort de Mme Duval en 1952, la propriété échut à ses héritiers qui vendirent le château en 1957 et les 18HA à la mairie de Tessé la Madeleine (sans les bâtiments des communs). Le château de la Roche-Bagnoles devint "Hôtel de Ville" en 1966.

En 1973, la nouvelle municipalité, restaura le château le parc et les dépendances.

.Chronologie, rappel:

-1790: Une seule commune Tessé la Madeleine

-1833: Achat d'une superficie de 65Ha dans la forêt d'Andaines en terrain à bâtir, par Louis Goupil.

-1860: Construction du Château et du parc.

-1880: Expansion du thermalisme avec la création des nouveaux quartiers, avec Albert Christophle.

-1913: Création de la Commune de Bagnoles de l'Orne.

-1921: Mme Duval propriétaire de la Roche-Bagnoles.

-1957: Commune de Tessé la Madeleine propriétaire de la Roche-Bagnoles.

-1966: Le Château de la Roche-Bagnoles devint le Château Hôtel de Ville de Tessé la Madeleine.

-1973: Le Château, les dépendances et le parc sont restaurés par la nouvelle commune.

-D'après le témoignage des cartes postales, on peut noter quelques éléments fort du paysage et quelques aménagements remarquables qui donnent l'ambiance de ville de villégiature.(cf les photos des cartes postales):

1-Le "Roc au Chien"

(on remarque que les rambardes n'existaient pas au début du siècle, époque de classement du site).

2-"L'allée des sapins" allant à l'église.

3-Le rocher de l'Etablissement Thermal.

4-Les fabriques de l'Etablissement Thermal.

5-La présence de l'eau et la mise en valeur de la Vée.



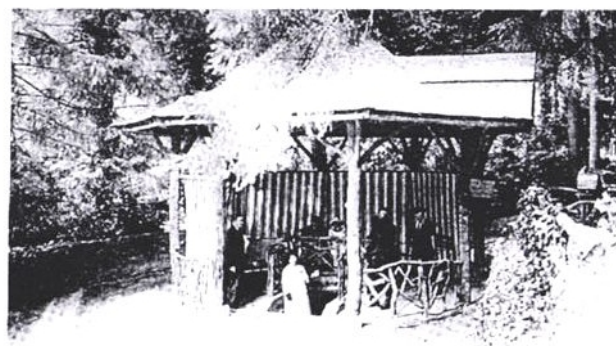
5

Cette portion de la Vée a été recouverte. Au pied de ce qui est devenu l'hôtel du Roc-au-Chien naît l'allée Béatrix qui sépare Bagnoles de Tissé.



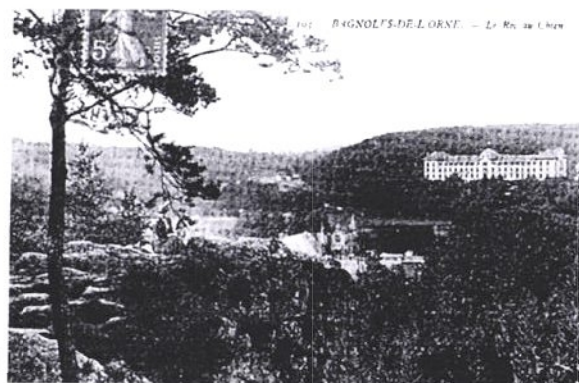
3

Le "Rocher de l'Etablissement Thermal" dans le parc du même nom. On y trouve également les rochers de Sommariva et d'Ida.



4

Sur une ancienne affiche des "Chemins de Fer de l'Ouest", on lit que la Grande Source est "Souveraine" et la Source des Fées "Salutaire".



1

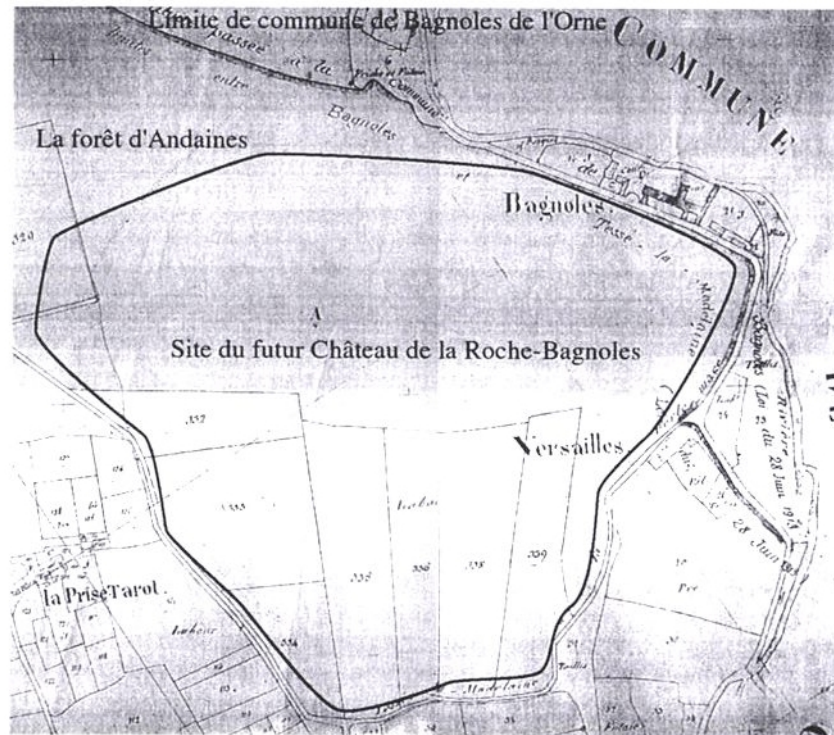
Le site de Bagnoles vu du haut du Roc-au-Chien. Le Grand Hôtel surgit des bois.



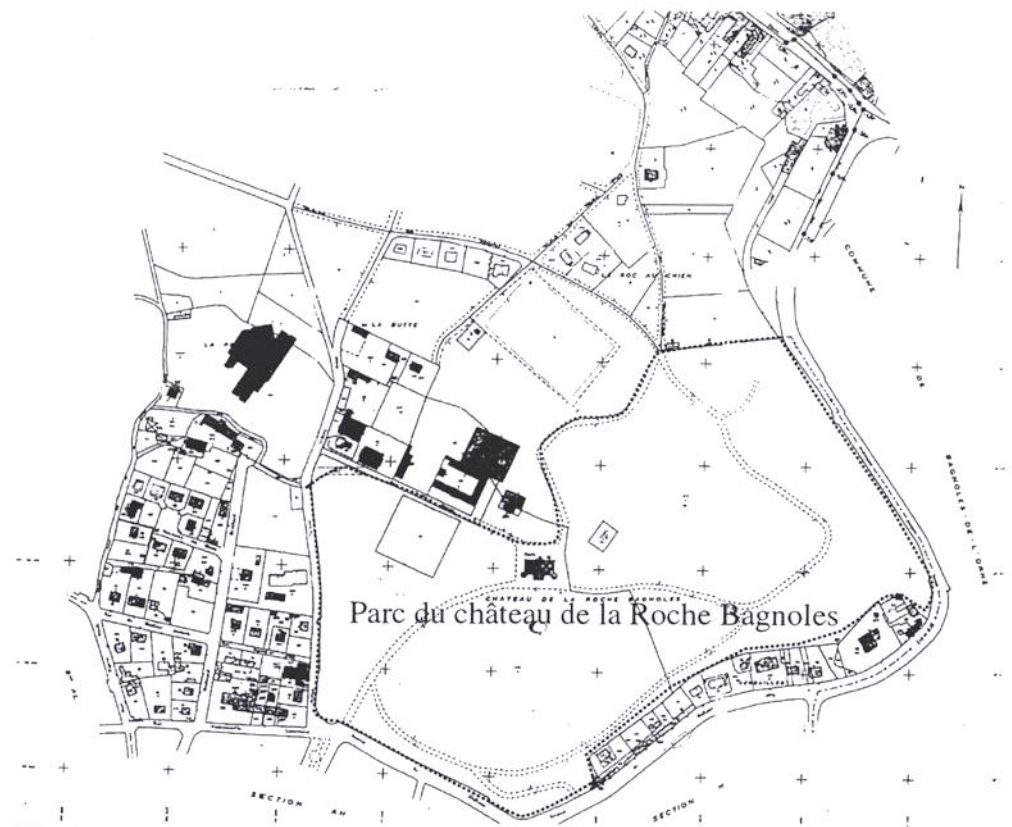
2

L'allée des Pins est devenue l'allée des Sapins. Mais les arbres ont disparu dans les années 30.

1.2 Observation des plans mis à disposition



Cadastre ancien, 1832, sans échelle.



Cadastre actuel, sans échelle.



-Cadastre de 1832

On y remarque seulement quelques pôles de construction, les limites des deux communes et l'emplacement des fontaines.

Mais aucune trace de construction sur le terrain actuel du parc et du château. Le site se trouvait en grande partie dans le peuplement forestier de la forêt d'Andaines

-Cadastre actuel

Il est à noter que l'emprise de la propriété communale se trouve sur la commune de Tessé la Madeleine alors que les sites aux abords de la propriété sont sur la commune de Bagnoles de l'Orne en sachant que les deux communes viennent d'être regroupées. L'évolution urbaine est impressionnante en un siècle.



Photographie aérienne, IGN 1949, sans échelle.
Parc du château de la Roche-Bagnoles



Photographie aérienne, IGN 1988, sans échelle.
Parc du château de la Roche-Bagnoles

-Comparaisons des photographie aérienne 1949 et de 1988

Le quartier du "vieux Bagnoles" a été fortement urbanisé entre 1949 et 1988.

L'avenue des Pierres Plates semble avoir en 1949 beaucoup d'importance, ce quartier était fortement boisé et cultivé dans le hameau du plateau.

Sur la photo de 1949, on perçoit bien le peuplement forestier initial qu'il a fallu défricher pour la construction du château et du parc. Les limites entre le parc et la ville étaient fortement boisées. L'entrée du parc était fortement marquée par l'allée des sapins et l'avenue du Maréchal de Tessé.

L'enrochement du "Roc au Chien" est fortement visible, sans aucune végétation. On remarque un peu au dessus une petite clairière qui peut correspondre à un carrefour d'allée en étoile ou à un vulgaire défrichement.

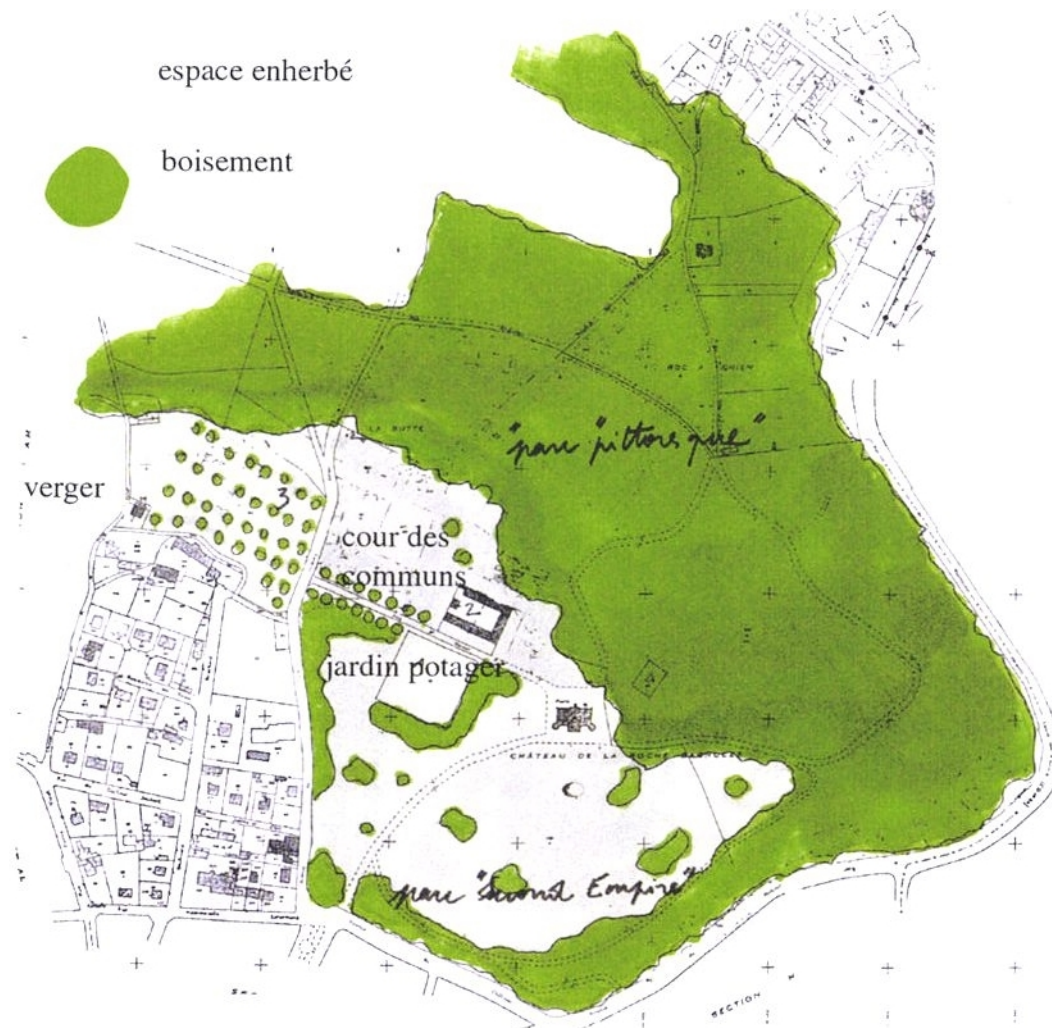
Le parc de l'Etablissement Thermal semble nettement mieux entretenu en 1988 qu'en 1949, contrairement au parc du château.

Le potager du parc ne se distingue pas sur la photo de 1949, on remarque uniquement de la verdure avec un arbre isolé. Par contre, les tennis sont déjà construits en 1988.

Les commons sont entourés de vergers en 1949, alors qu'en 1988 ces terrains sont construits.

La transformation du parc en jardin public de l'Hotel de Ville dans les années 70 est visible par l'apparition des équipements sportifs et par le traitement des limites du parc ouvert sur la ville.

1.3 Evolution du parc en deux temps, du parc privé au parc public:



-Hypothèse de restitution à sa création en 1860: le château de la Roche-Bagnoles; un parc paysager.

Le parc du château de la Roche-Bagnoles est composé de deux parties distinctes représentant chacune une typologie de parc particulière aux parcs paysagers.

Il est composé dans la partie Sud de couverts d'arbres exotiques sur une grande pelouse ovale et pour la partie Nord d'un boisement d'essences indigènes avec quelques pins.

La partie Nord correspond à une typologie de parc paysager dit 'pittoresque', il s'agit de composition issue de la peinture de paysage et par extension, de la littérature.

La volonté d'imiter la nature prédomine avec le souci de créer des points d'intérêt particulier empruntés à des paysages exceptionnels. La végétation et l'architecture (ici le rocher naturel du 'Roc au Chien') se mettent alors au service d'effets grandioses. La promenade, au sein de cet espace tient du conte, du récit, de la légende.

Cette partie de parc témoigne d'un boisement du peuplement forestier initial dans lequel a été aménagé le parc.

La partie Sud, révèle plutôt d'une typologie de parc paysager dit "Second Empire" tels que les parcs des frères Bulher ou d'Edouard André.

Les arbres sont de formes libres, isolés ou groupés sur des pelouses.

Ces boisements forment des courbes qui cadrent des vues lointaines révélées au cours de la progression sur les chemins.

Le jardin paysager peut être mixte comme ici où les allées courbes et boisements typés (l'arboretum) côtoient un jardin potager et un verger de forme plus structurée.

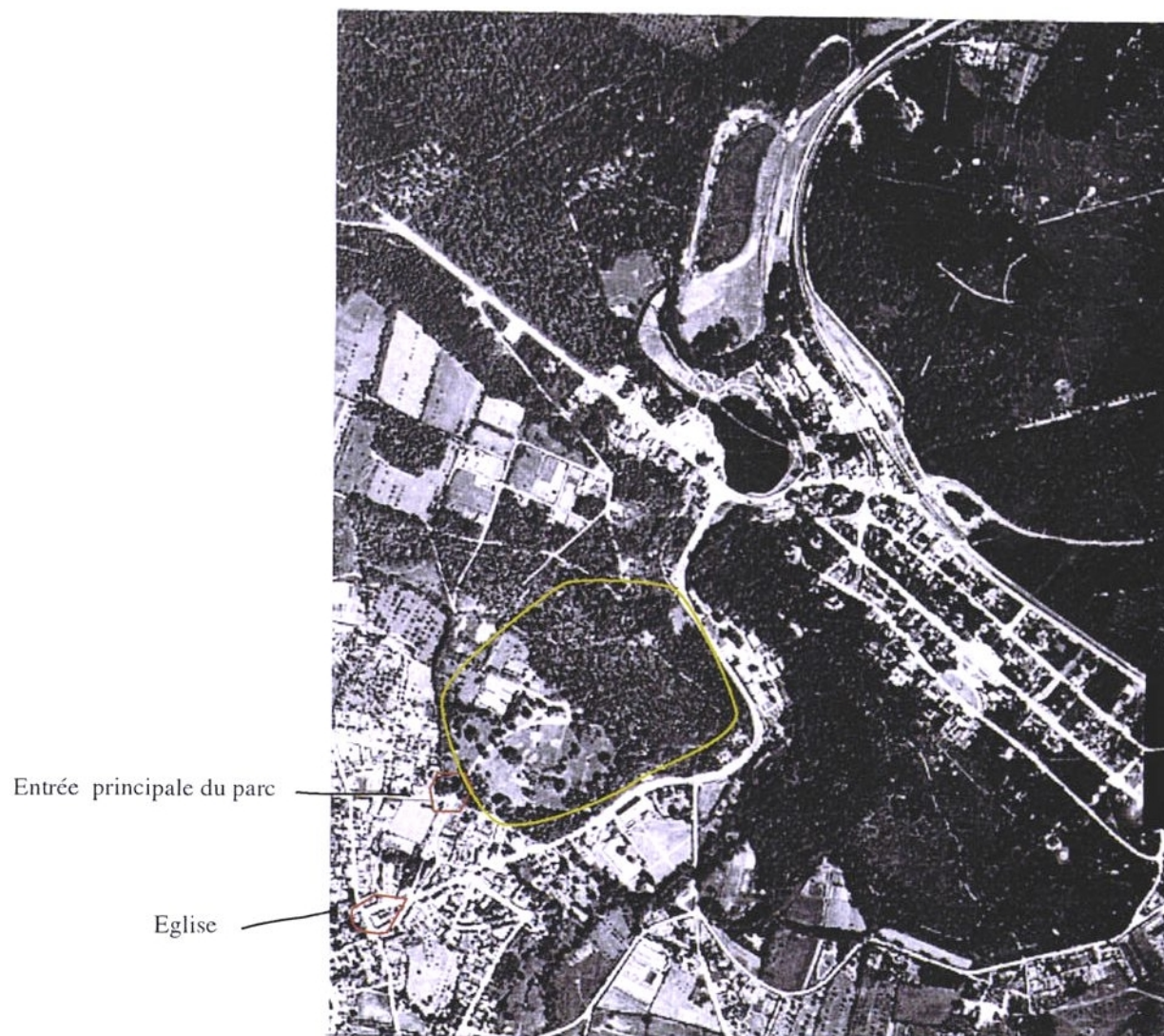
-Installation du parc public de l'Hôtel de Ville en 1970.

Alors parc privé, l'installation de l'Hôtel de Ville dans le château se traduit dans le jardin par la normalisation et le calibrage des allées afin de correspondre aux fonctions du lieu privilégiant ainsi l'aspect pratique.

Les allées sont élargies et enrobées de bitume.

La frange forestière alors dense, visible sur les photos de 1949, est réduite. Les entrées du parc sont multipliées afin d'ouvrir le parc sur la ville, niant par la même occasion tout aspect d'intimité. Le parc devient public.

La multiplicité des entrées entraîne un manque de lisibilité dans la hiérarchisation des voiries. Ainsi l'allée des Sapins prolongée par l'avenue du Maréchal de Tessé ne s'impose pas comme transition entre le monument de l'église et l'entrée principale du parc.



2. Analyse de l'état actuel

2.1 Environnement extérieur et abords du parc, son intégration dans le tissu urbain

.Plan sur l'environnement extérieur



.Inventaire et analyse des accès et parcours dans le parc



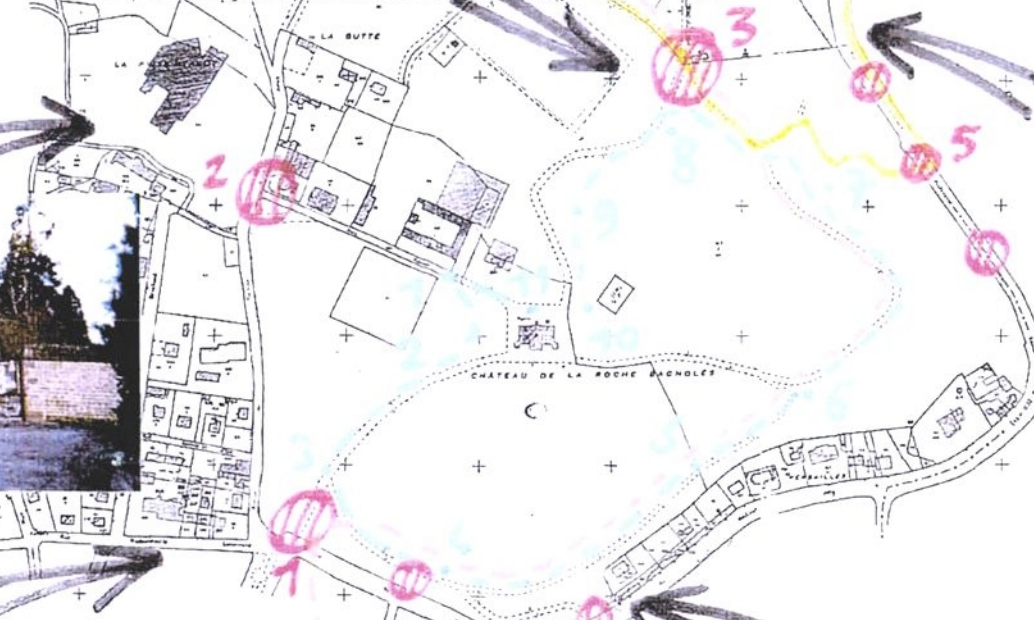
Accès de charme qui mériterait une mise en valeur



L'accès au sentier de l'Avenir est mal indiqué, et le lieu peu engageant



Accès par la Mairie, un cheminement trop large et mal défini entre les communs et les terrains de jeux.



L'accès par le 'Roc au Chien' est très abrupte, mal commode entre la rue et l'Etablissement Thermal.

Ancienne entrée principale, la perspective sur le portail n'a plus de signification

Ouverture du parc sur le bourg. Plus d'effet de surprise, ni d'intimité dans le parc

L'arasement du mur rapproche la voiture et les utilisateurs du parc

- Itinéraire découverte des oiseaux
- Sentiers de GR 22
- Circuit du petit train
- Les entrées
- 1 Entrée principale
- 2 Entrée administrative
- 3 Entrée par la "Villa Monaco"
- 4 Accès par le sentier de l'avenir
- 5 Accès par le 'Roc au chien'



.Composition des ambiances



Le stade: un terrain vague, en attente d'un aménagement



La chapelle : un lieu sacré

Des espaces trop ouverts sur le bâti et les voiries



Un cheminement de charme



Des jardins de particuliers dans les enrochements, surprenant!

Le 'Roc au Chien', un lieu unique



Un cheminement trop large dans l'espace boisé



- Promenade forestière
- pittoresque
- parcelles plantées de résineux
- Site pittoresque du Roc au chien
- parc pavillonnaire
- arboretum
- promenade
- loisirs sportifs
- zone administrative
- Espace sacré



L'arboretum trop ouvert sur la ville

2.2 Etat des lieux et analyse de la composition du parc

1-Parc 'second empire': arboretum

Les dégâts de la tempête ont été traités, un projet est en cours

2-Parc pittoresque: promenade forestière comprenant le site du Roc au Chien.

Le boisement est fortement endommagé par la tempête, des chablis sont encore en place et difficiles d'accès.

3-Zone de loisirs sportifs: les cours de tennis et de basket.

Les terrains sont très endommagés et s'intègrent difficilement dans le cadre du parc.

4-Le stade: entre un quartier résidentiel et le parc.

Les équipements sont vétustes, les lisières du parc sont mal organisées.

5-Les limites du parc: ancien mur abattu, et bordure de voirie.

La frange du parc ne marque pas de transition avec la ville.

Les limites du parc doivent être aménagées avec la voirie de ceinture.



2- Le parc pittoresque, une promenade forestière à valoriser.



4- Le stade: un potentiel précieux à aménager.



1- L'arboretum, en cour d'aménagement.



3-Zone de loisirs sportifs:
les cours de tennis et de basket.



5-Les limites du parc:
mur abattu, et bordure de voirie.



Photo : M.E. Brokensha

Photo : M.E. Brokensha

2.2.1- Etat des lieux

Le parc "second empire": l'aboretum (Inventaire des arbres réalisé 1999, avant la tempête de décembre étudié par le cabinet ASTER).

Beaucoup d'essences exotiques présentes dans l'inventaire ont été introduites en France avant 1860, la plupart peuvent donc dater de la création du parc.

Si de nombreuses essences sont susceptibles de dater de la création d'origine du parc, la plupart des replantations s'est effectuée à partir des années 1970 et s'est échelonnée année par année.

Certains résineux plantés vers 1960 se sont parfaitement adaptés au terrain et ont eu une croissance remarquable ce qui donne la sensation d'un arboretum relativement homogène.

L'arborétum est cependant très diversifié et n'est pas représentatif d'une période particulière de création.

S'il n'est pas facile de dater les sujets de l'arborétum, il est néanmoins possible de regrouper les plus intéressants et les plus représentatifs de la période de création du parc paysager dit "second empire".

Parmi ceux-ci, on remarque surtout les résineux, impressionnants par leur hauteur et leur présence semble intemporelle.

Le plus représenté d'entre eux est le Séquoiadendron giganteum:

Abies grandis 9

Abies concolor 27/16

Aesculus

Araucaria 2,21

Cupressus funebris 221/104

Magnolia

Quercus

Sequoiadendron giganteum 224,143,

Sequoia sempervirens 52/36,

Taxodium

Thuja plicata 34/24

Cedrus libani 35/25

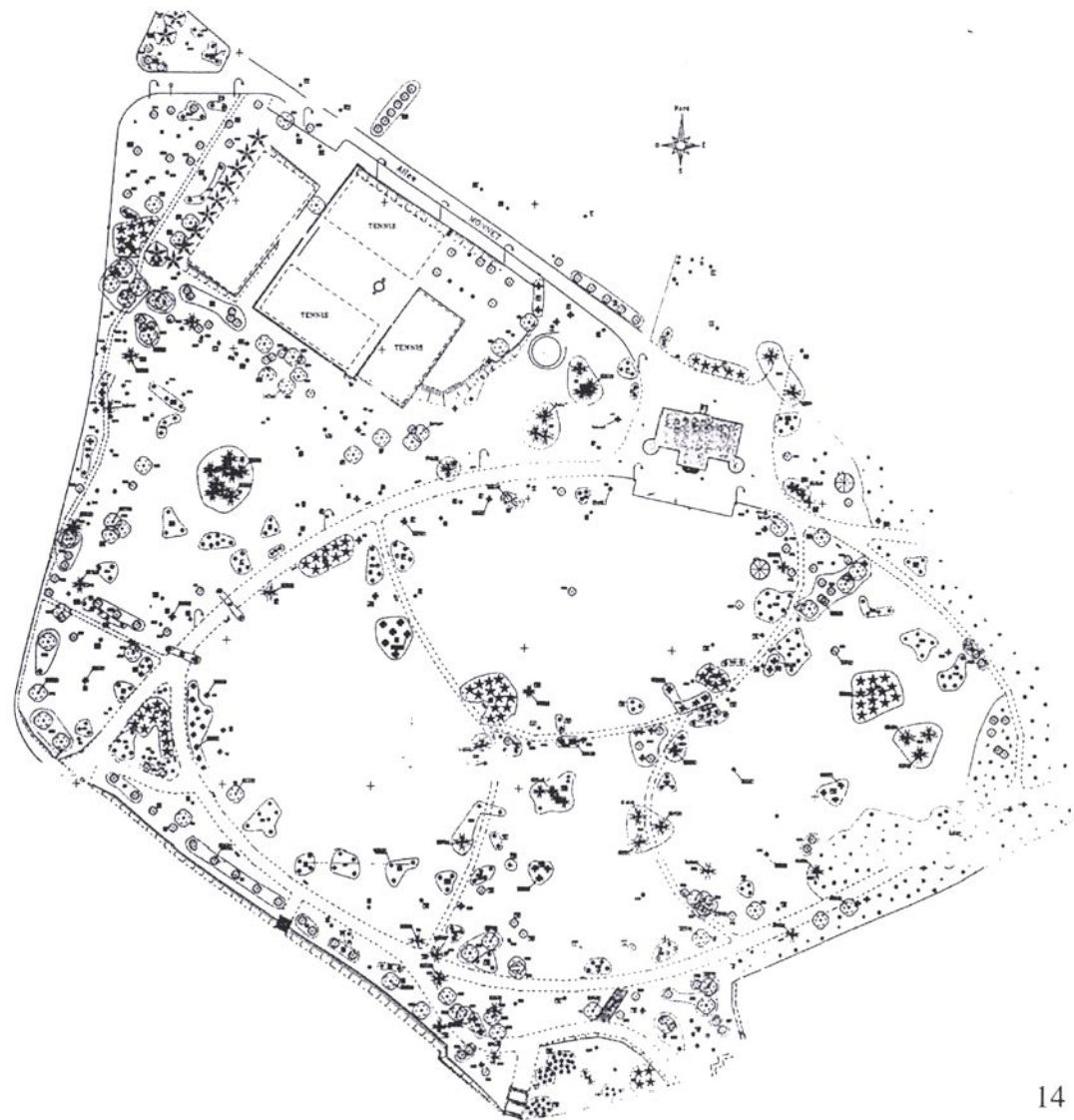
Cryptomeria japonica 173/67

Castanea 158

Pseudotsuga douglasii 28/18

Chamaecyparis lawsoniana

Parmi le grand choix de résineux introduits avant 1860, il semble intéressant de privilégier ces essences plutôt que de replanter des essences introduites depuis.



2.2.2- Etat des lieux

Le parc "pittoresque": Etat du parc boisé (non inventorié) avant tempête.

On recense une forte majorité de Hêtres et de Pins blancs en ce qui concerne les anciens boisements; la régénération naturelle de ces deux espèces donne un aléatoire surprenant sur les lieux d'adaptation des sujets (enrochements, pente abrupte...) ce qui renforce la notion de nature sauvage du parc pittoresque.

Cependant au centre de ce boisement, sur la crête, des sapinières de douglas, épicéas et pins ont été plantées sur des parcelles pré-définies et alignées de l'autre coté du chemin menant au belvédère du Roc au Chien.

Trois périodes de plantations sont distinctes:

- la plus ancienne pouvant dater des années 1970 se situe à l'entrée Nord du parc, et les arbres y sont en pleine maturité

- un incendie a défriché une parcelle qui se reboise naturellement d'épicéas, de pins, d'acacias, de chênes.

- une dernière période de plantation concerne à la fois des épicéas et des pins situés dans des parcelles distinctes.

L'allée principale a été récemment plantée d'alignement de hêtres.



Sapinière récentes d'épicéas



Jeune pinède

Allée plantée de hêtre en bordure de chemin

2.2.3- Etat des lieux:

Le parc "pittoresque":Etat des lieux après tempête:

-  Couloir de déforestation de la tempête
-  Sapinière: plantation d'exploitation forestière
-  épicéas
-  pins
-  Ancien massif forestier (pins sylvestres, hêtres, chênes)
-  Zone incendiée
-  Landes à bruyère: semis naturel d'acacias, de bouleaux, de pins, d'épicéas, de hêtres, d' aïrelles et de bruyères.



Effet de la tempête dans la sapinière



Au delà de la plantation, une clairière créée par un incendie



2.3 Le parc "pittoresque":

Composition du parc:

le parc pittoresque se compose de différentes scènes paysagères à découvrir lors de la promenade forestière.

Les scènes proposées dans cette composition sont choisies à titre d'exemples et sont nommées pour l'étude en vue d'une proposition d'aménagement.

Les lieux remarquables à travers les promenades forestières::

1- le site du Roc au Chien:

Vue de l'établissement thermal mais surtout des parkings, un sentier aménagé de marches descend vers l'Etablissement Thermal.

2-Les Rocs du hêtre:

Rochers monumentaux dans le cheminement, marquant la fin du parc pittoresque

3-les Rocs de la Prise Tarot:

Rochers monumentaux dans le cheminement, marquant un accès de sentier

4-Le belvédère des Thermes:

Plate forme naturelle avec un accès sauvage, le point de vue potentiel est caché.

5-Le belvédère de la Prise Tarot:

Plate forme naturelle avec un accès par sentier aménagé de 'pas' en enrochement depuis les Rocs

6-L'esplanade du Roc au Chien:

Esplanade composée par le croisement de voirie avec une table de pique-nique et un banc banalisés. La lisière de la sapinière a été aménagée par un alignement de hêtres.

7-Le sentier du Roc au Chien:

L'accès depuis l'hôtel du Roc au chien est charmant mais périlleux.

Les aménagements dans la roche manquent d'entretien, des rampes de soutien seraient nécessaires

8-Le versant des Thermes:

Ancien boisement forestier assez peu entretenu ou certains sujets devraient être mis en valeur.

9-Le sentier de Versailles:

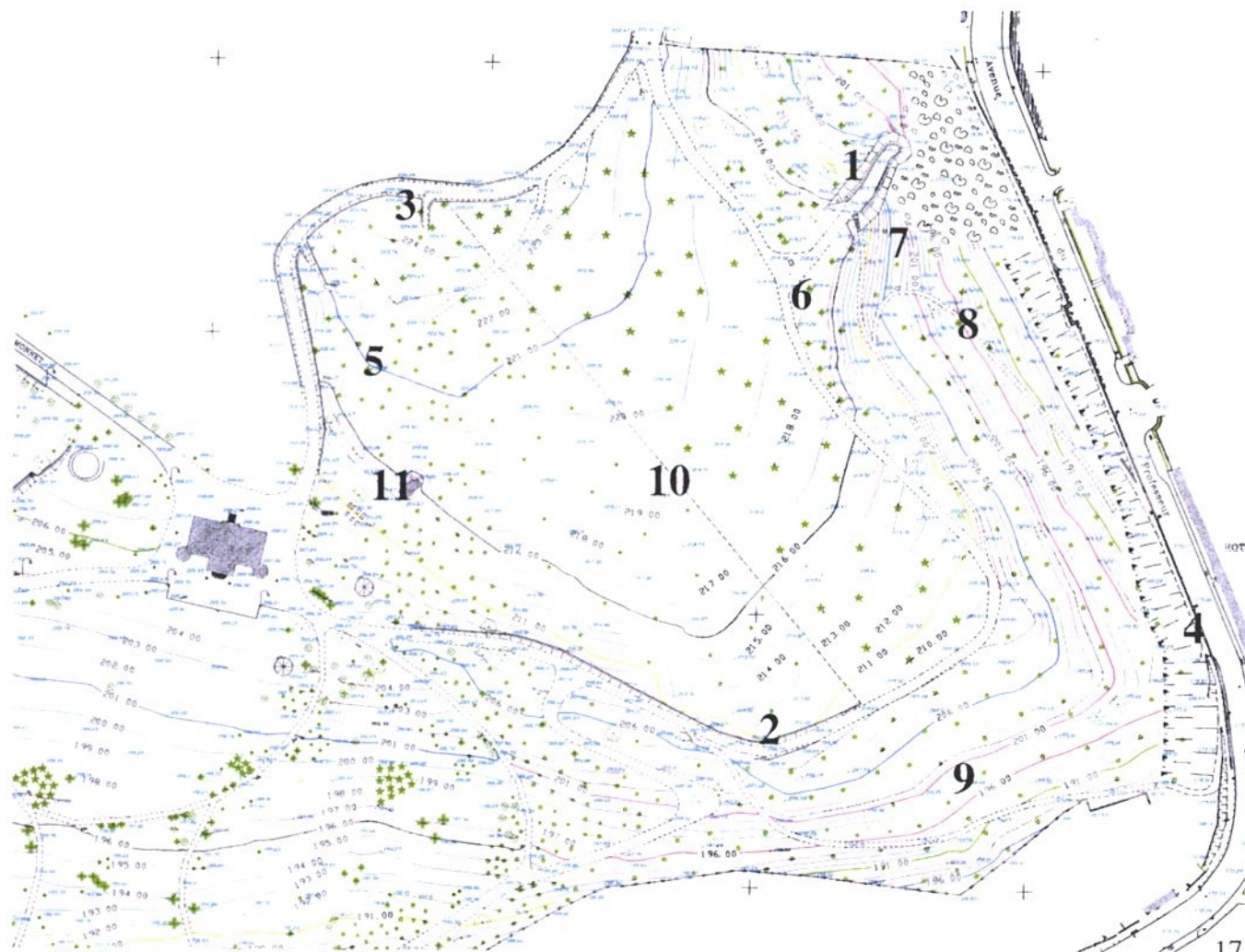
Sentier peu usité reliant les Rocs du hêtre et le belvédère des Thermes

10-La plantation:

Résineux plantés serrés pour certaines parcelles en cours de maturité et d'autres endommagés par la tempête et par un incendie.

11-la Chapelle et le cimetière

Lieu séparé du reste du parc et très en vue depuis le Château.



Extrait plan topographique. Sans échelle

3.1 Proposition de recomposition du parc

1-Parc 'second empire': arboretum et bassin

Projet de théâtre de verdure et bassin en cours de réalisation.

2-Parc 'pittoresque': promenade forestière comprenant le site du Roc au Chien.

Restructurer le boisement de façon plus homogène.

Requalifier la promenade avec des propositions de lieux de repos et des belvédères.

Mise en valeur des lieux remarquables.

3-Réappropriation de l'enceinte de l'ancien potager en aménageant un jardin botanique.

Une extension du projet de l'arboretum est à prévoir

Les terrains seront déplacés sur la zone du stade.

4-Le stade: entre un quartier résidentiel et le parc.

Les équipements sont à réaménager en fonction des besoins du quartier.

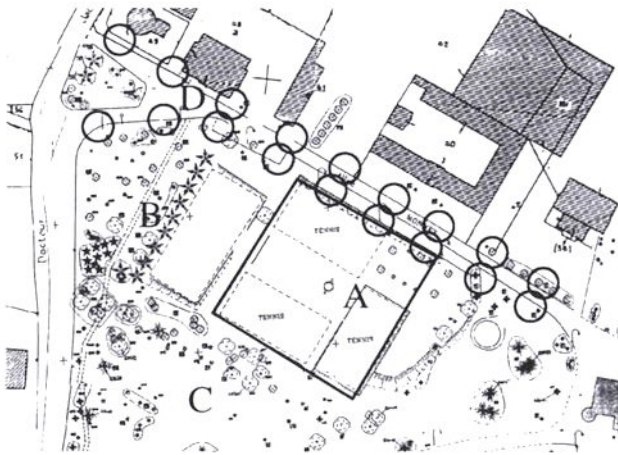
Cette nouvelle zone de loisirs devra être en parfaite harmonie avec le parc à proximité:

qualité architecturale des équipements sportifs, unité de matériaux, unité de plantation...

5-Les limites du parc: ancien mur abattu, et bordure de voirie.

Une étude sur les aménagements avec la voirie de ceinture du parc est en cours.

Elle est fondamentale pour l'image et la perception du parc.



3-Extrait du plan d'inventaire des arbres et cadastre

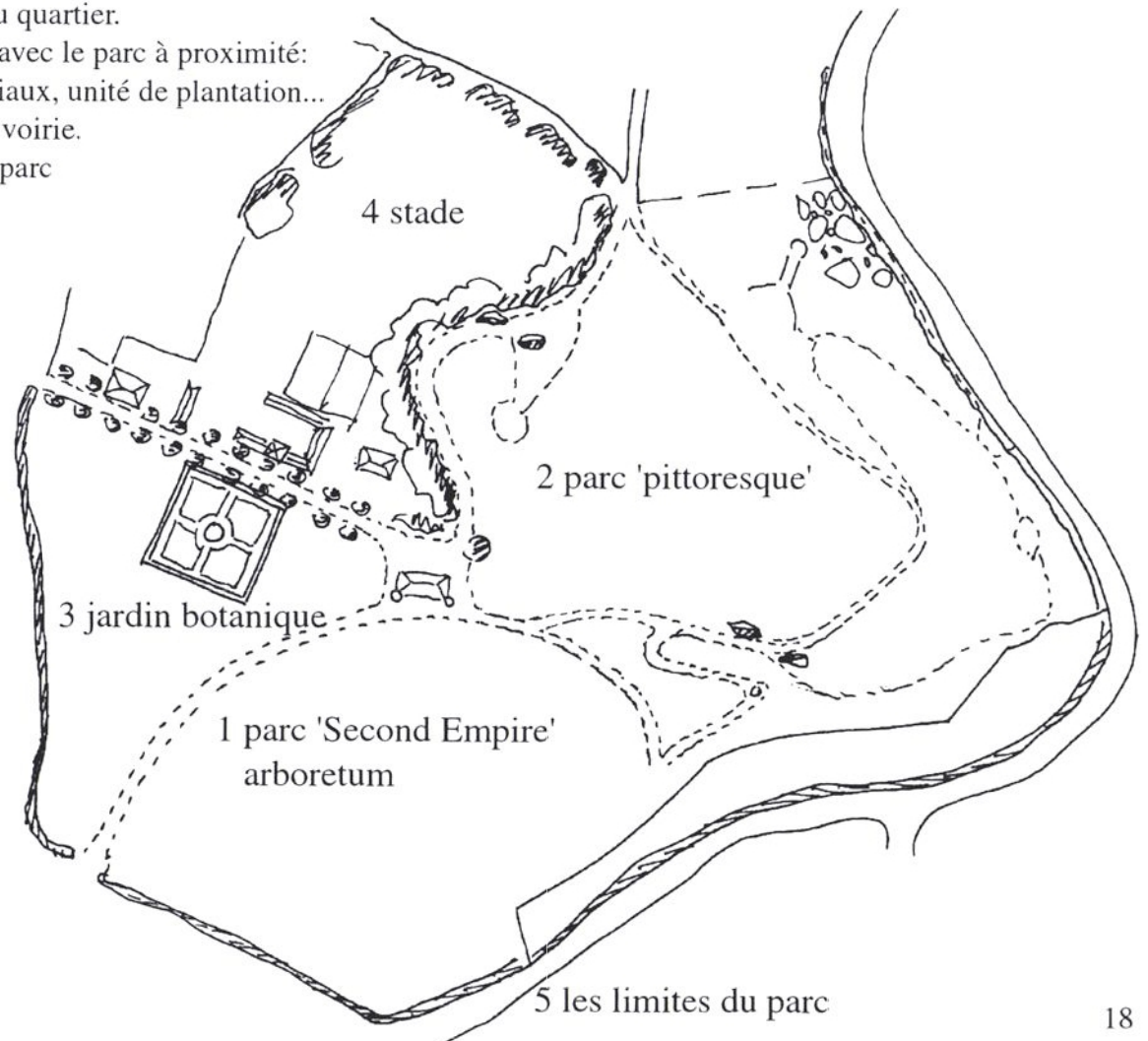
Pour le projet d'aménagement du jardin botanique:

A-Restaure les murs d'enceinte et le puits

B-Retirer la haie de thuyas

C-Elaguer certains arbres pour une meilleure intégration avec le parc botanique.

D-Aménager une allée bordée de hêtres



3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

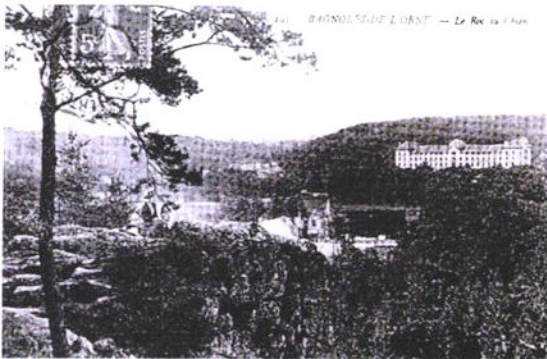
Scène paysagère 1: le site du Roc au Chien

Point de vue sur le parc de l'établissement thermal

L'approche vers le Roc au Chien est trop dégagée au sol, le chemin de bitume trop présent.

Proposition d'aménagement:

1. Entretenir les enrochements en contre bas pour privilégier la vue du Roc.
2. Restaurer la rambarde en rocaille et aménager un système de sécurité discret avec filet de protection.
3. Mise en valeur des marches
4. Elaguer les pins et les hêtres en évacuant les chênes et les autres petits sujets pour une mise en valeur du lieu. (● arbres à mettre en valeur)
5. Intervenir pour la qualité de la vue depuis le belvédère



Album de photographies anciennes C. Lefeuve et JM Foubert

Vue depuis le Roc au Chien.

.Le roc est dégagé

.Pas de rambarde

.Un pin se détache

.Le lac de Bagnoles est visible



Photo : M.E. Brokensha

Vision romantique du Roc au Chien depuis la vallée de la Vée.

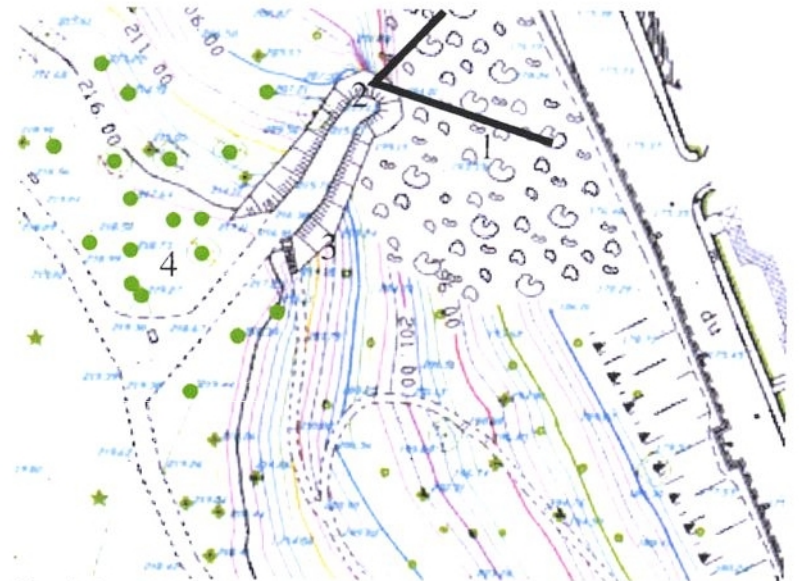
.Le Roc est particulièrement dégagé.

.Des pousses de pins se distinguent dans l'escarpement rocheux



Photo : M.E. Brokensha

Vue depuis le Roc au Chien sur les toits et le stationnement de l'établissement Thermal



Extrait plan topographique. Sans échelle

Photo : M.E. Brokensha



Lithographie, Mairie de Bagnoles de l'Orne.

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 2: Les Rocs du Hêtre

Deux rochers imposants dramatisent l'entrée du parc pittoresque.

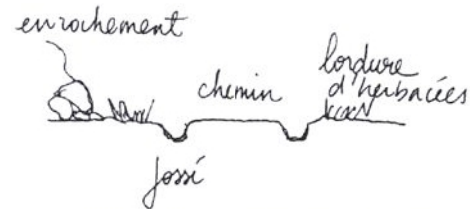
La chaussée en bitume estompe l'effet dramatique du rétrécissement.

Proposition d'aménagement:

1. Réduire la chaussée en aménageant un fossé ou des plantations herbacées en bordure.
2. Disposer du mobilier en harmonie avec le site le long du chemin.



1. Deux rochers imposants dramatisent l'entrée du parc pittoresque



1. Traitement du chemin avec des bordures en herbacées



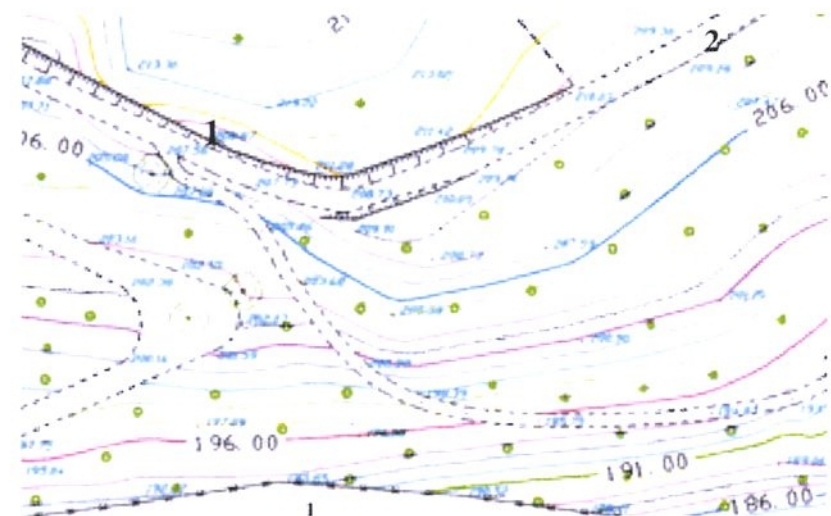
Photo : M.E. Brokensha

L'allée menant aux Rocs du Hêtre. Les boisements de part et d'autre de la voirie ne sont pas homogènes. Les bordures en bitume ne sont pas régulières. Le banc est banalisé.



Photo : M.E. Brokensha

2. Un exemple de banc en rocaille dans le parc de l'Etablissement Thermal



Extrait plan de topographie. Sans échelle

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 3: Les Rocs de la 'Prise Tarot'

Le chemin serpente entre deux murs d'enrochement et dramatise l'accès au parc et l'arrivée vers la chapelle.

Proposition d'aménagement:

1. Réduire la chaussée en aménageant un fossé avec des plantations herbacées en bordure.
2. Disposer du mobilier en harmonie avec le site le long du chemin.
3. Nettoyer les taillis qui assaillent les enrochements et préserver les hauts jets qui donneront un effet de hauteur supplémentaire.

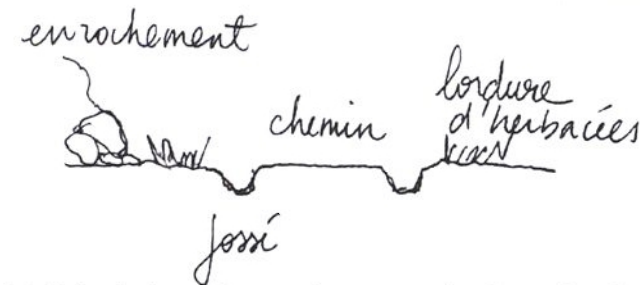


2. Exemples de mobiliers en rocaille au parc de l'Etablissement Thermal

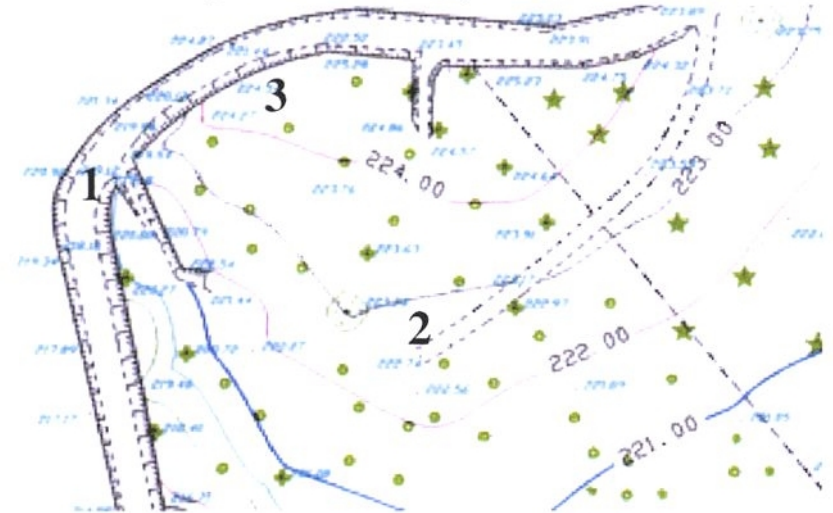


Photo : M.E. Brokensha

Le chemin entaillé dans la roche.



1. Réduire la chaussée en aménageant un fossé avec des plantations herbacées en bordure.



Extrait plan de topographie. Sans échelle

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 4: Le Belvédère des Thermes

Des sentiers de traverse abrupts et mal indiqués mènent à une zone de replat formant une clairière.

Proposition d'aménagement:

1. Signaler les accès au lieu.
2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements.
3. Aider le passage par la pose de rambardes.
4. Disposer un mobilier en harmonie avec le site.

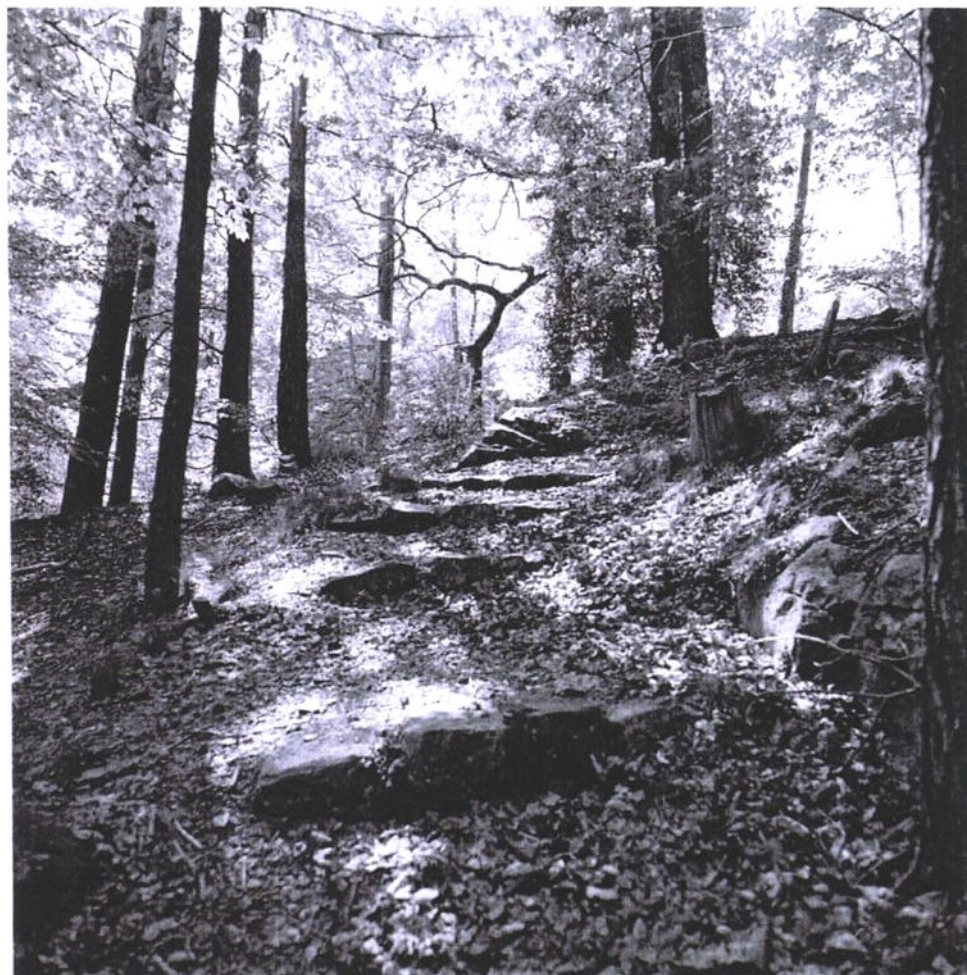


Photo : M.E. Brokensha

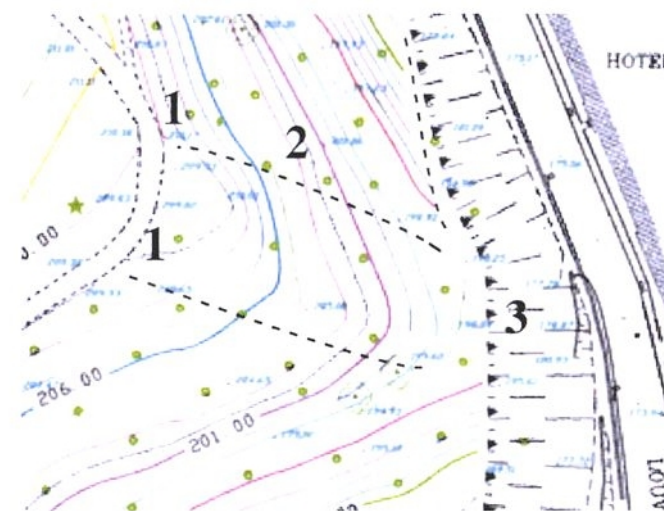
2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements



3. Exemple de rambardes au parc de l'Etablissement Thermal
Album de photographies anciennes
C. Lefeuve et JM Foubert



3. Le belvédère des thermes



Extrait plan de topographie. Sans échelle

3.2 Le parc "pittoresque":

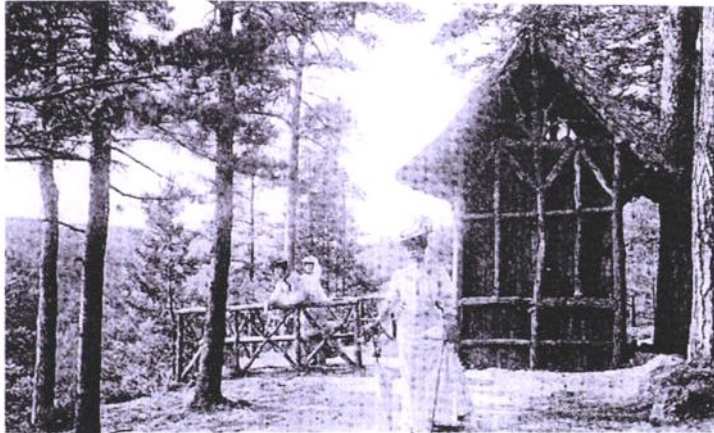
Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 5: Le Belvédère de la 'Prise Tarot'

Deux failles dans la roche mène à cette clairière dévastée par la tempête.

Proposition d'aménagement:

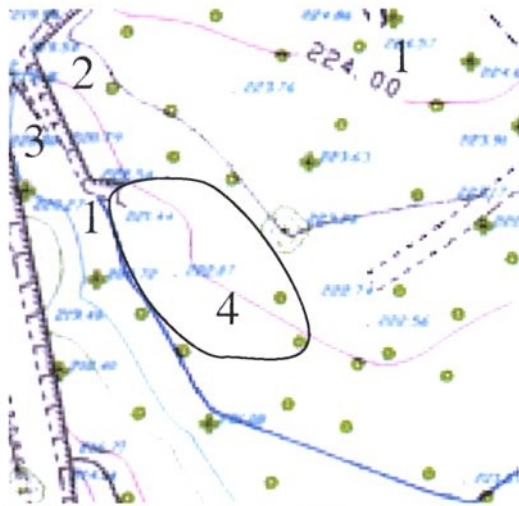
1. Signaler l'accès au lieu
2. Restaurer les marches dans les enrochements
3. Aider le passage par la pose de rambardes
4. Proposer un lieu de repos en harmonie avec le site (ex: un ermitage)



4. Le parc de l'Etablissement Thermal.

Album de photographies anciennes

C. Lefevre et JM Foubert



Extrait plan topographique. Sans échelle.

Photo : M.E. Brokensha



4. Privilégier l'ouverture pour mettre en valeur les pins et permettre l'intégration d'une structure de repos.

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 6: L'esplanade du 'Roc au Chien'

Le croisement du chemin bitumé et de l'accès au belvédère donne lieu à une placette aménagée avec une table de pique-nique banalisée.

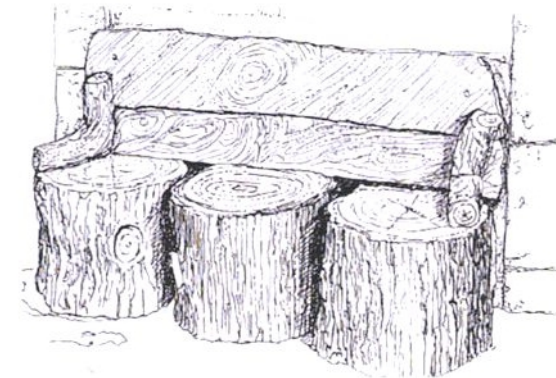
Proposition d'aménagement:

1. Réduire le chemin.
2. Marquer le passage au belvédère par une plantation arbustive.
3. Signaler le Roc au Chien.
4. Proposer un lieu de repos en harmonie avec le site, avec la création de mobilier en rocaïlle.
5. Mettre en valeur les pins en dégagant les taillis.

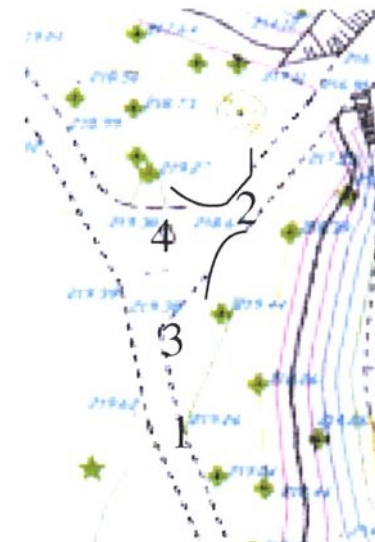


Photo : M.E. Brokensha

4. Privilégier l'ouverture pour mettre en valeur les pins et permettre l'intégration de structure de repos.



4. Banc en rocaïlle
Croquis extrait de "l'architecture des rocaïlleurs"



Extrait plan topographique. Sans échelle.

3.2 Le parc "pittoresque":

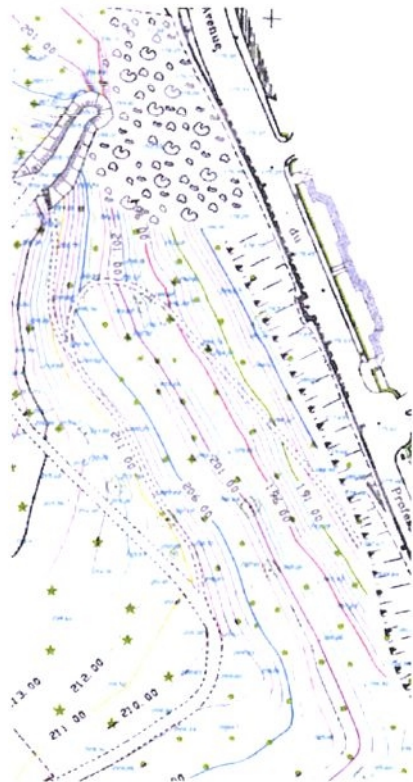
Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 7: Le sentier du Roc au Chien

Sentier escarpé qui relie l'Etablissement Thermal au Roc au Chien

Proposition d'aménagement:

1. Signaler l'accès au lieu
2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements.
3. Aider le passage par la pose de rambardes et notamment le long du muret devant l'Etablissement Thermal
4. Disposer un mobilier en harmonie avec le site.



Extrait plan topographique. Sans échelle.



Photo : M.E. Brokensha

2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements.

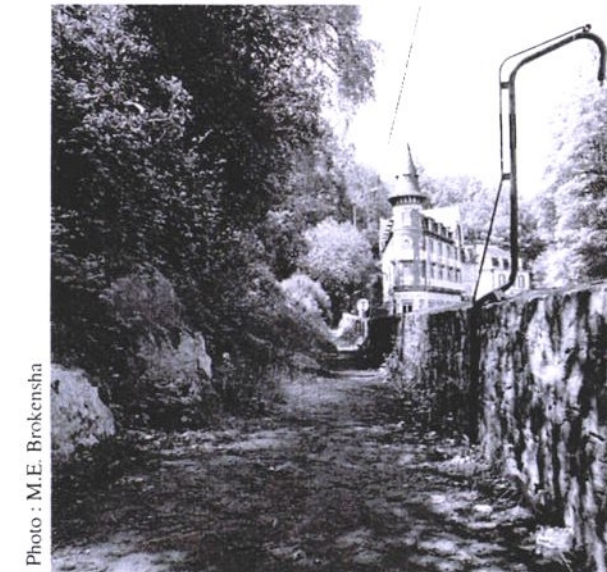


Photo : M.E. Brokensha

3. Pose de rambardes le long du muret devant l'établissement thermal 25

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 8: Le versant des Thermes.

Versant boisé escarpé ayant souffert de la tempête où quelques arbres remarquables sont à élaguer.

Certains points de vue sont à privilégier depuis le cheminement

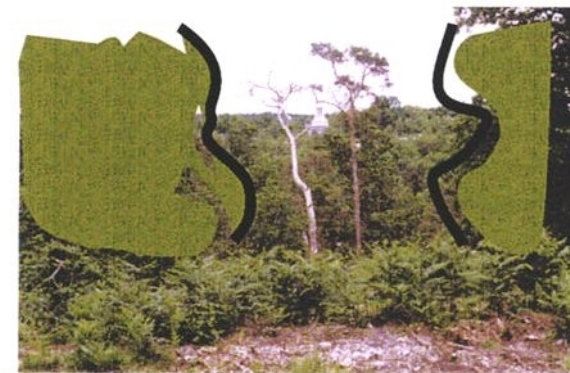
Proposition d'aménagement:

1. Elaguer les arbres remarquables
2. Reappareiller les soutènements des sentiers et des marches dans les enrochements
3. Aider le passage par la pose de rambardes.
4. Disposer du mobilier en harmonie avec le site
5. Créer des points de vues depuis le chemin.



Photo : M.E. Brokensha

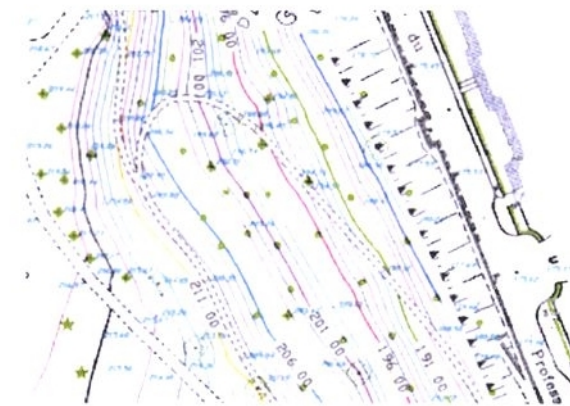
4. Privilégier l'ouverture pour mettre en valeur les pins et permettre l'intégration de structure de repos.



Créer des points de vues en masquant le premier plan avec des masses végétales et focaliser sur un élément remarquable



Mise en valeur des rocs 'du saut du Capucin' en créant un cadre de vue au premier plan



Extrait plan topographique. Sans échelle

3.2 Le parc "pittoresque":

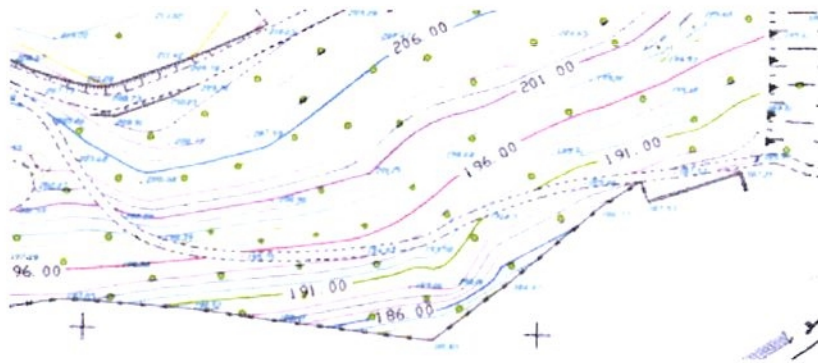
Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 9: Le sentier de Versailles

Sentier peu usité

Proposition d'aménagement:

1. Signaler le passage
2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements
3. Aider le passage par la pose de rambardes
4. Disposer du mobilier et des stations de repos en harmonie avec le site.



Extrait plan topographique. Sans échelle.

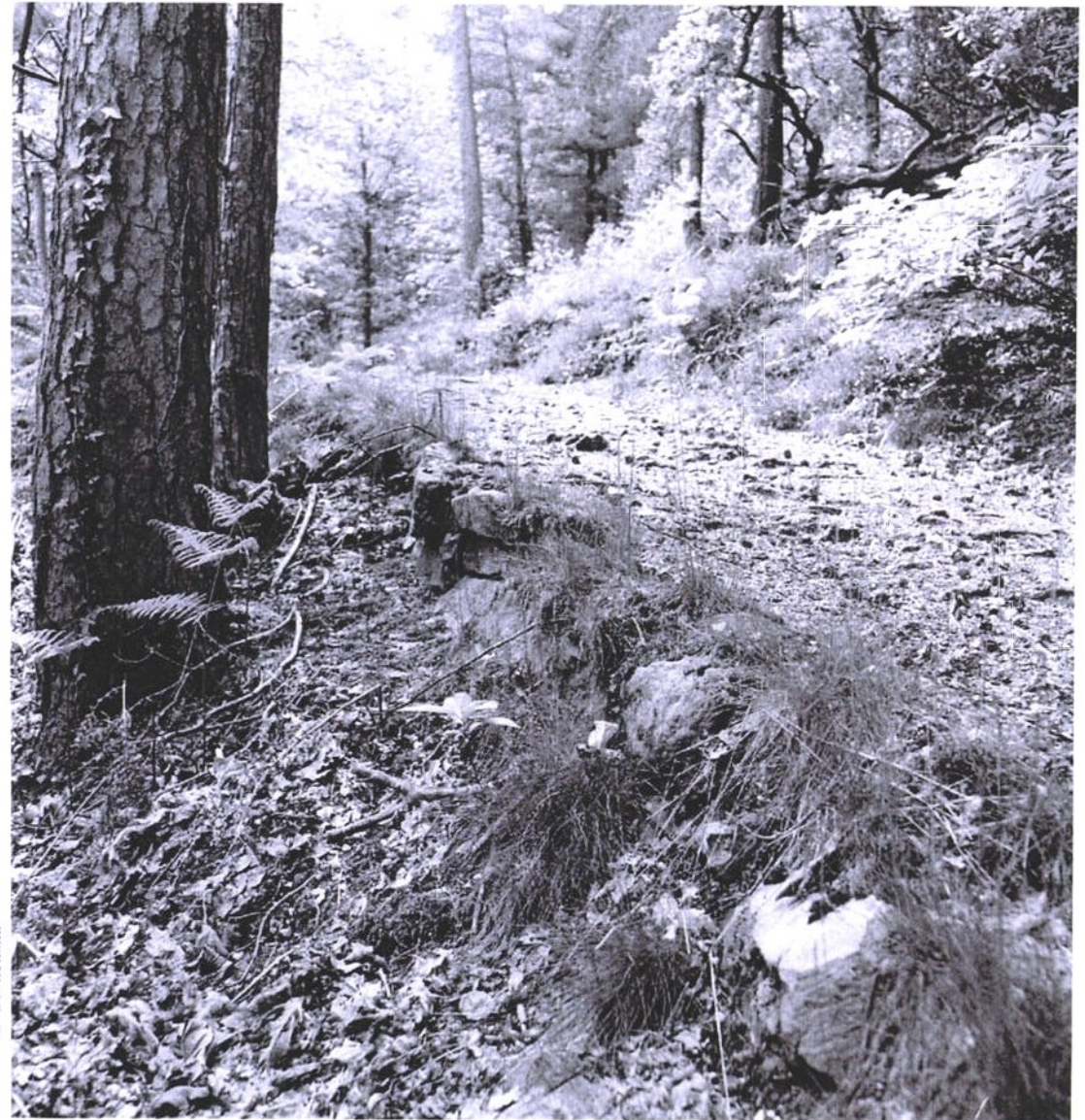


Photo : M.E. Brokensha

4. Restaurer les soutènements des sentiers

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 10: La Sapinière, état des lieux

Espace d'exploitation forestière en opposition avec l'esprit du parc.

Le mode de plantation est à étudier en évaluant les possibilités d'utilisation de l'existant.



Photo : M.E. Brokensha

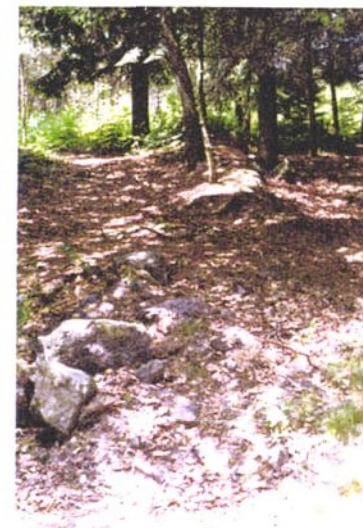
1- Etat des lieux de la sapinière après la tempête



2- Lisière de la sapinière en bordure du chemin d'accès au Roc au Chien: manque d'unité paysagère



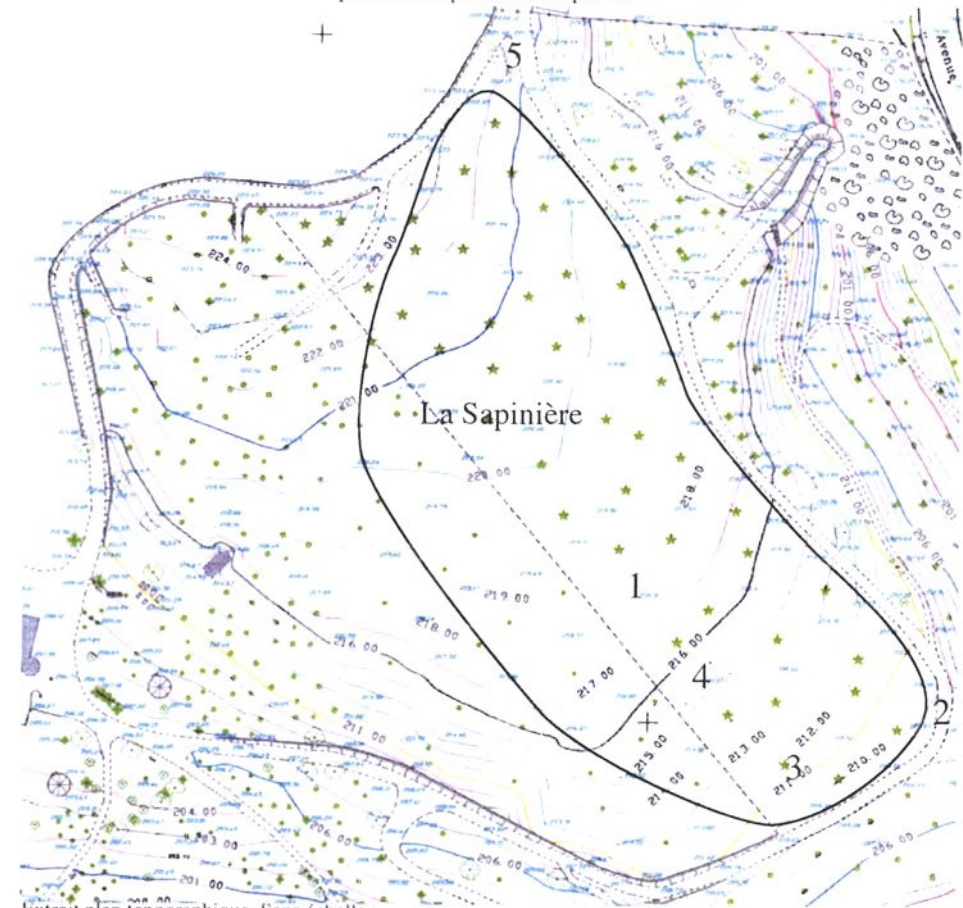
3- La jeune pinède en bordure du chemin



4- Le muret séparant les deux types de plantation la pinède et les épicéas.



5- Le hêtre isolé dans la sapinière



Extrait plan topographique. Sans échelle.

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 10: La Sapinière

Proposition d'aménagement:

1. Ce nouvel espace plus ouvert pourrait être à la disposition d'artistes pour des installations temporaires.
2. Appareiller les soutènements des sentiers et les marches dans les enrochements et les murets.
3. Disposer du mobilier et des stations de repos en harmonie avec le site.

4. Créer des chemins de traverses:



- 1- du Belvédère de la "Prise Tarot" au 'Roc au Chien'
- 2- de la Chapelle au 'Roc au Chien'

Des chemins de traverses dessinés en suivant les courbes de niveau et empierrés d'une largeur de 1,20m environ.

5. Créer une esplanade de dégagement entre l'alignement de hêtres à préserver et les nouvelles plantations.



6. Adapter les modes de plantation à l'existant:

A. Zone de sapinière mûre à exploiter:

Planter en mélange de 1/4 (pins, hêtres, chênes, châtaigniers) en haute tiges

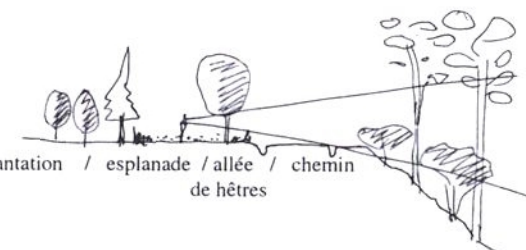
B. Zone de lande à Bruyère et d'épicéas de 15 ans.

Abattre les épicéas et réserver dans la lande de bruyère existante les espèces en présence (couvre-sol, acacias, châtaigniers, hêtres, chênes, pins...)

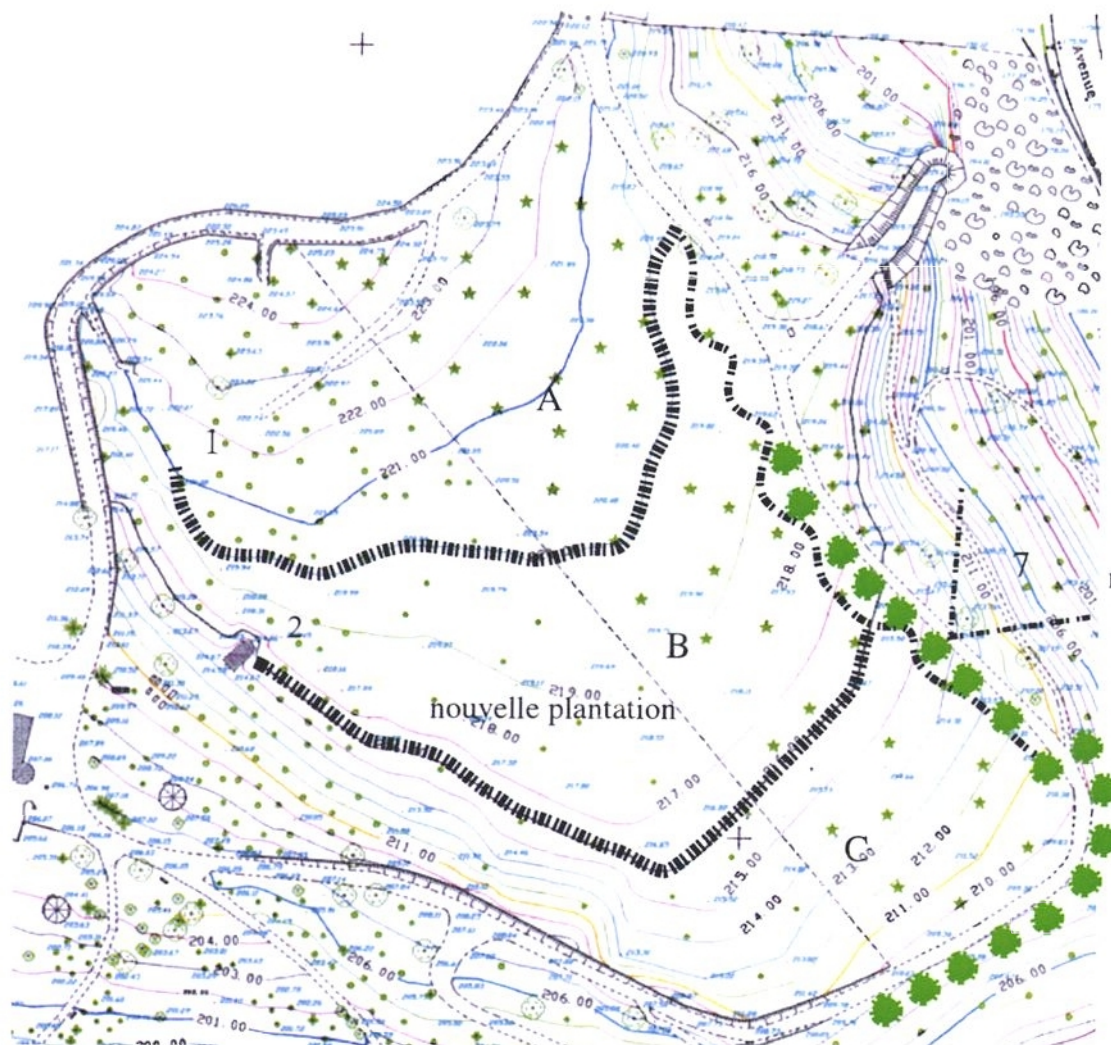
C. Zone de pins jeunes à réserver en partie en brisant les alignements.

Abattre les 2/3 de la plantation de pins, planter en mélange hêtres, châtaigniers en gros sujets.

7. Réserver les points de vues depuis l'esplanade vers le 'versant des Thermes':



1 Centre d'Art Contemporain de Vassivière en Limousin
Exemples d'intervention d'artistes. Cartes postales



Extrait plan topographique. Sans échelle.

3.2 Le parc "pittoresque":

Aménagement des scènes paysagères.

Scène paysagère 11: La chapelle

Proposition d'aménagement:

! Créer l'intimité du lieu en refermant l'espace par une haie de végétaux "nobles" (if, buis...) représentatifs d'un lieu sacré.



Extrait plan topographique. Sans échelle.



Photo : M.E. Brokensha

Le lieu sacré à préserver

4.1 Phasage des travaux:

I Travaux urgents suite aux dégâts tempête:

Zone B:

1. Exploiter:

Trois types de boisement.

Epicéas matures

Epicéas de 15 ans

Pins de 10 ans

2. Replanter.

Pins et Hêtres hautes tiges

Réserver des zones de semis naturels

et des zones de landes à bruyère

Zone C:

1. Défricher

2. Elaguer les sujets remarquables

3. Réserver des zones de semis naturels

II Travaux d'entretien

Zone D:

1. Défricher

2. Réserver les enrochements

III Travaux de mise en valeur et de sécurité.

1- le site du Roc au Chien.

2- Les Rocs du Hêtre.

3- les Rocs de la Prise Tarot.

4- Le belvédère des Thermes.

5- Le belvédère de la Prise Tarot.

6- L'esplanade du Roc au Chien.

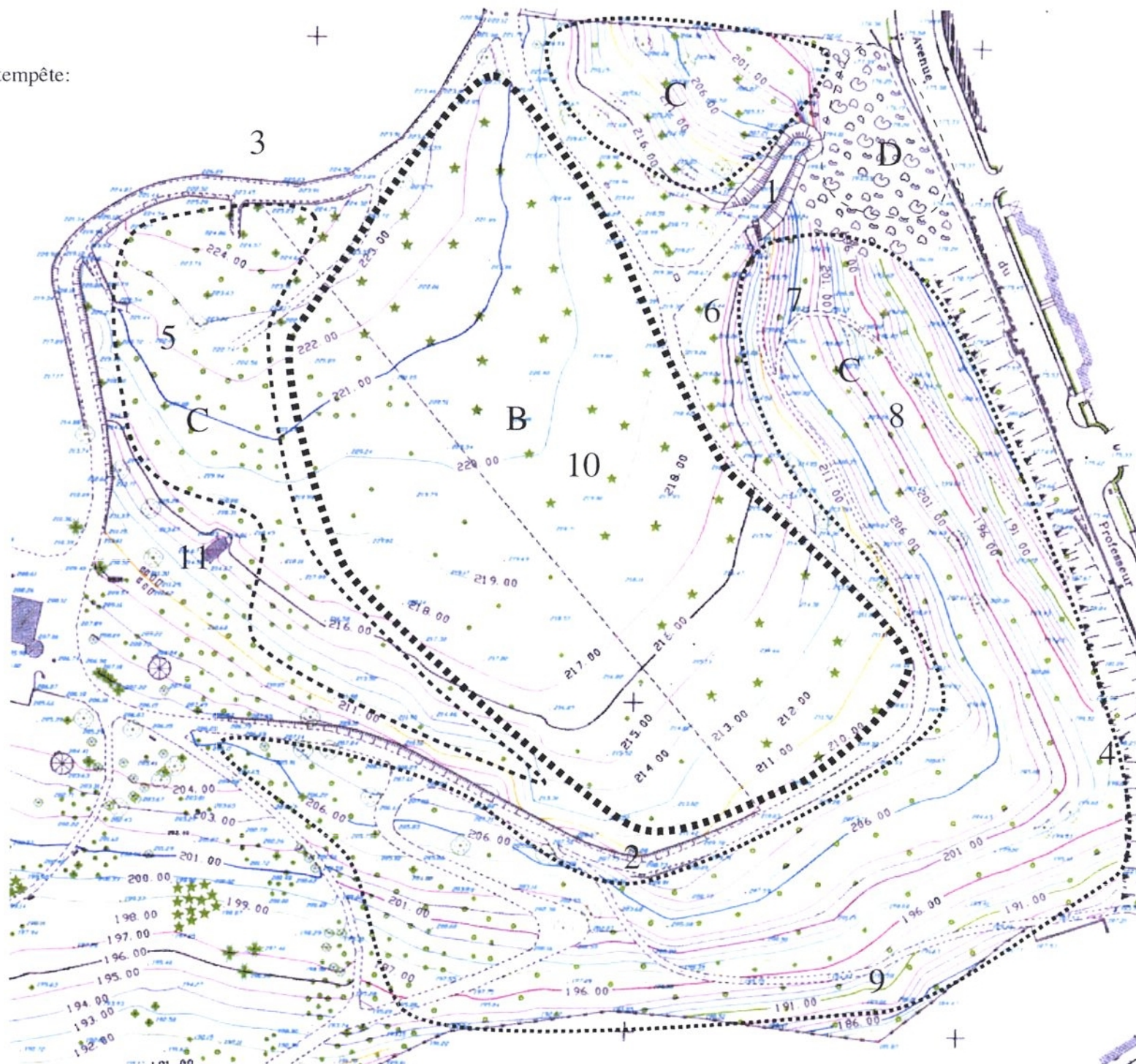
7- Le sentier du Roc au Chien.

8- Le versant des Thermes

9- Le sentier de Versailles

10- La plantation

11- la Chapelle et le cimetière



4.2 Estimation

I TRAVAUX D'URGENCE

Zone B: 2,6 HA

1.Exploitation de la sapinière (sans apport vu l'état du bois) avec la plantation d' arbre de haute tige (hêtres et Pins sylvestres en 18/20) 300 U à 1000F	300 000 F
2.Réalisation de plantation en herbacée 50F/m2	130 000 F

Zone C: 4,8HA

1.Défrichage	
2. Elagage les sujets remarquables	
3.Création de zones de réserve de semis naturels 1 000 Sujets à 800F	800 000 F
Coût travaux d'urgence	1 230 000 F

II TRAVAUX D'ENTRETIEN

Zone D:

1.Défricher	50 000 F
2.Réserver les enrochements	
Coût travaux d'entretien	50 000 F

III TRAVAUX DE MISE EN VALEUR ET DE SECURITE.

-Réduction de chemin bitumé avec un traitement de bordure 800ml à 1 000 F	800 000 F
-Création d'un sentier de promenade, refaire les soutènements et les bordures 1 000 ml à 500 F	500 000 F
-Restauration et création d' escaliers 6 escaliers à 3 000 F	18 000 F
-Réalisation de rambardes en rocailles 400 ml à 1 000 F	400 000 F
-Conception et réalisations de bancs 15 U à 4 000 F	60 000 F
-Conception et réalisation de belvédères 2 u à 200 000 F	400 000 F
-Etude et réalisation d'une signalétique	300 000 F
-Etude et réalisation d'un éclairage	400 000 F
Coût travaux de mise en valeur	2 878 000 F

Total travaux	4 158 000 F
----------------------	--------------------

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

- Photographies du site M.E Brokensha
- Lithographies, photographies ME Brokensha ,mairie.
- Photos aériennes 1949 (IGN)
- Photos aériennes 1998 (IGN)
- Photos diapositives 1976 (DIREN)
- Photocopie cadastre ancien 1832, mairie.
- Photocopie cadastre actuel, mairie.
- Inventaire des arbres 1999, état sanitaire établi avant la tempête.ASTER
- Plan topographie de 1999, de Quenetaïn
- Plan plantation DCE avril 99, aménagement du parc du château. Hannetel et associés
- Proposition d'aménagement, juin 99: rue du r. Cousin, rue du Professeur Louvel et du parc du château.
- “une station thermale, cité jardin forestière” Hannetel et associés.
- Aménagement de la rue du Professeur Louvel. Avant Projet 2, mai 1999. Hannetel et associés.
- Etude pédologique, ASTER

- La “Légende du Roc au Chien” Office du Tourisme de Bagnoles de l'Orne
- Histoire de Tessé la Madeleine, A. Souvray et A. Monnet, ed Jipé, Mairie
- Bagnoles de l'Orne et Tessé la Madeleine à travers l'histoire, Mairie.
- Album de photographies anciennes de ed; Christian Lefevre et J.M Foubert.
- Itinéraire de découverte des oiseaux, Parc Régional de Normandie Maine.
- Arborétum du Parc du Château de Tessé la Madeleine, Office du Tourisme.
- Tessé la Madeleine Parc du Château, Connaissance des arbres, Office du Tourisme.
- Propositions d'aménagement, juin 1999 Hannetel Paysagiste.
- Rue du Docteur R. Cousin, rue du Professeur Louvel, et parc du Château de Tessé la Madeleine.
- Extrait de Art de Basse Normandie N° 1 à 4 4ème trim 1995
- Parcs promenades et jardins publics de Basse Normandie (DIREN).
- Copie du cahier des charges de l'acte de vente du Château de la Roche-Goupil 1921 (copie Mr Y Henriot)
- Copie acte de vente du 2 mars 1833 à Louis Goupil (copie Mr Y Henriot)
- La Roche Goupil, Yves Henriot, 1991 (copie Mr Y Henriot)

Les photographies accompagnant le dossier ne sont pas libres de droits. Elles ne peuvent en aucun cas être publiées ou utilisées de quelques façons que ce soit pour un usage commercial ou non commercial. Pour tout usage éventuel veuillez contacter directement le photographe.

ME Brokensha, 2, rue de la Croix Blanche 27 180 Claville